



LES ELSP, OUI MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !



Leur création est **soutenue par FO**, ils ont vocation à réaliser :

- **Les extractions médicales**
- **Des transferts administratifs et certaines translations judiciaires**
- **Les extractions judiciaires vicinales**
- **La sécurité intérieure et périmétrique**

Pour l'**UISP-FO des Hdf**, leur déploiement doit nécessairement s'accompagner d'un renforcement des effectifs sur l'ensemble des structures de notre interrégion. À l'instar, de ceux déjà obtenus pour leur création sur le CP Beauvais (+7 postes offerts à la CAP de Décembre).

Pour l'**UISP-FO des Hdf**, c'est ainsi près **DE 70 À 100 ETP SUPPLÉMENTAIRES** qu'il faudrait pour permettre un déploiement de ses unités dans de bonne condition...

L'**UISP-FO des Hdf** a également exigé notamment que **50% des effectifs présents par jours** soient exclusivement dévolus aux missions de sécurisation des établissements.

RECRUTEMENT ET CLARIFICATION DES MISSIONS, LES DEUX INDISPENSABLES POUR RÉUSSIR !

